

RAYMOND DESCAT

LA GÉOGRAPHIE DANS LES LISTES DES TRIBUTS ATTIQUES:  
LEPSIMANDOS ET KASÔLABA EN CARIE

aus: Zeitschrift für Papyrologie und Epigraphik 104 (1994) 61–68

© Dr. Rudolf Habelt GmbH, Bonn



## LA GÉOGRAPHIE DANS LES LISTES DES TRIBUTS ATTIQUES: LEPSIMANDOS ET KASÔLABA EN CARIE

H.Nesselhauf avait le premier remarqué que les apparitions répétées des noms de communautés les unes à côté des autres dans les listes des tributs attiques signifiaient très probablement une proximité géographique.<sup>1</sup> Il avait noté les cas de Milet et Latmos, Kyllandos et Kyrbissos, Colophon et Notion, Cnide, les Chersonnésiens et Pynnos pour ne parler ici que d'exemples de Carie ou de régions voisines. L'idée a été acceptée et reprise par tous ceux qui ont été amenés à commenter les listes.<sup>2</sup> La confirmation est aisée pour les cités dont l'identification est certaine; pour les autres, cette méthode permet seulement une géographie "approchée" qui améliore toutefois sensiblement nos connaissances dans une région comme la Carie où tant de toponymes ne peuvent être situés sur le terrain.

Dans ces cas de proximité l'un des exemples les plus nets est celui de Lepsimandos et Kasôlaba.<sup>3</sup> Les deux toponymes apparaissent cinq fois ensemble (liste 2<sup>4</sup> (= 260), VIII, 14 et 15; liste 3 (= 261), IV, 24 et 25; liste 4 (= 262), I, 12 et 13; liste 7 (= 264), IV, 31 et 32; liste 8 (= 265), I, 42 et 44) et cette proportion est d'autant plus significative que Kasôlaba n'apparaît plus après la liste 8. On pourrait penser que l'état lacunaire des textes est responsable de ce fait mais l'absence de Kasôlaba dans les listes 13, 14 et 15, complètes pour la Carie, donne l'explication. Kasôlaba, comme d'autres cités cariennes à ce moment-là, ne paie plus tribut aux Athéniens. De ce fait le voisinage antérieur avec Lepsimandos prend toute son importance. Sur sept occurrences de Kasôlaba dans les listes, seules deux apparaissent sans Lepsimandos (liste 1 (= 259), IV 27; liste 5 (= 262), II, 32), mais Lepsimandos est certainement absente de la liste 1 (voir *infra*) et probablement l'est-elle aussi de la liste 5. Les cinq "proximités" de Kasôlaba et de Lepsimandos des listes 1 à 8 doivent être donc comparées aux cinq de Karbasyanda et Krya, aux quatre de Kyllandos et Kyrbissos (et aux trois avec Chios de Carie)<sup>5</sup> ou de Narisbara et Thasthara, aux trois de Cnide et des Chersonnésiens ou de Colophon et Notion.

---

<sup>1</sup> H.Nesselhauf, *Untersuchungen zur Geschichte der delisch-attischen Symmachie* (*Klio*, Beiheft 30, 1933) p. 21 n. 1.

<sup>2</sup> B. D.Meritt, H.T.Wade-Gery, M.F.Mac Gregor, *The Athenian Tribute Lists* (= *ATL*). T.I, 1939 p. 508. L. et J.Robert, "Une inscription grecque de Téos en Ionie. L'union de Téos et de Kyrbissos" *JS*, 1976, p. 160-162 (*OMS* VII p. 304-306).

<sup>3</sup> Par commodité j'utiliserai seulement ces deux formes. Kasôlaba renvoie aux *Κασωλαβες* des listes attiques, *Κασωλαβεις* de l'inscription de Mylasa (voir *infra*), à *Κασωλάβα* de la notice d'Hésychios. Lepsimandos apparaît en *Ληψίμανδος* chez Étienne de Byzance, mais connaît des variantes considérables dans les listes attiques: *Λεψιμάνιοι* (listes 2, 3, 7), *Λεψίμανδοι* (liste 8), *Λεψιμανδεις* (liste 10), *Λεψιμανδεις* (listes 12, 14), *Ληψιμανδης* (dans le fragment 6 de Krateros, A13).

<sup>4</sup> Je donne entre parenthèses les références au n° de *IG* I<sup>3</sup>.

<sup>5</sup> Voir A.Bresson, "Chios de Carie" *DHA* 16, 1990, p. 97-113.

Or curieusement tous les exemples que je viens de citer ont bien été considérés comme la preuve (parfois confirmée) d'un voisinage géographique sauf Kasôlaba et Lepsimandos qui ont échappé à l'attention des commentateurs. Les éditeurs des *ATL* placent en effet Kasôlaba sans certitude au nord de Kéramos<sup>6</sup> et Lepsimandos, en suivant Kiepert, à l'île de Kalolimnos au nord de Cos et à l'ouest de Myndos.<sup>7</sup> Ces positions n'ont jamais été remises en question. Elles doivent cependant l'être car il est impossible de conserver des localisations aussi éloignées l'une de l'autre pour des sites qui selon toute vraisemblance sont voisins. Le problème est donc à reprendre.

### I. - La position de Lepsimandos

Dans la première liste seule Kasôlaba apparaît, placée d'une manière complètement aléatoire entre Kebren et Dikaia d'Abdère. Un peu plus loin se trouvent Termera, Phaselis et Karbasyanda, ce qui n'est guère plus précis. Le montant du tribut, restitué d'après les listes 4 et 5, est de 2 500 drachmes, ce qui constitue une moyenne honorable pour une petite cité, supérieure à Pladasa, Amyzon, Chalkétor, Kildara, Ouranion et Lepsimandos.

De cette première liste, Lepsimandos est très probablement absente, car on la retrouve au début de la liste 2 (I, 13) dans un ensemble original, complètement homogène géographiquement - contrairement à l'usage des premières listes - rassemblant des cités cariennes, aux montants atypiques, puisque'elle paie 1 030 drachmes. Le fait a été interprété d'une manière vraisemblable comme un paiement effectué en retard par des cités qui n'avaient pas apporté d'elles-mêmes le tribut au printemps-été 453, après peut-être le passage de navires athéniens (par exemple dans l'automne 453) dans un itinéraire géographique conservé assez fidèlement dans l'inscription:<sup>8</sup> Lepsimandos se trouve d'un côté avec des cités cariennes du nord du Golfe Céramique<sup>9</sup> comme Amynanda, voisine de Syangela (et intégrée ensuite à elle) et les Ἐπίνας, que l'on retrouve dans une inscription de la fin du IV<sup>e</sup> siècle,<sup>10</sup> dans lesquels il faut voir une communauté elle aussi proche de Syangela, et de l'autre avec une cité du golfe Latmique, Bolbai.<sup>11</sup>

Dans cette même liste 2 Lepsimandos apparaît aussi une deuxième fois, selon des restitutions très probables, avec Kasôlaba. Est-ce un deuxième paiement de 1 000 drachmes qui correspond à l'annuité normale de 452? Dans ce cas Lepsimandos connaîtra par la suite une augmentation, car dès la liste 3 elle paie 1 500 drachmes. Or les exemples

<sup>6</sup> "Peut-être au nord du Golfe Céramique" *ATL* I, p. 499.

<sup>7</sup> *ATL* I, p. 513.

<sup>8</sup> R.Meiggs, *The Athenian Empire*, Oxford 1972, p. 238; voir les remarques de W.E.Thompson, "The Carian Tribute", *AS* 31, 1981, p. 95-100.

<sup>9</sup> Sur la position d'Ouranion, voir maintenant E.Varinlioglou, A.Bresson, P.Brun, P.Debord, R.Descat, "Ouranion en Carie", *REA* 94, 1992, p. 155-174.

<sup>10</sup> L.Robert, *Collection Froehner I Inscriptions Grecques*, Paris, 1936, p. 79.

<sup>11</sup> Je considère comme une simple conjecture les cités de Carie du Nord restituées en *IG* I<sup>3</sup> 260 I, 3-11 (= 262, V, 24-31).

d'augmentation à l'intérieur de la première période de taxation sont rarissimes; seule Abdère peut être citée (liste 1 : 12 talents 5 120 drachmes; liste 3 : 15 talents) mais, dans son cas, le chiffre augmenté devient le chiffre définitif, alors que Lepsimandos retrouve, quand elle paie seule sans Kasôlaba, le chiffre de 1 000 drachmes. Je crois donc plutôt que la deuxième mention de Lepsimandos est la régularisation à concurrence du montant de 1 500 drachmes, qui est le sien jusqu'à une réduction intervenant dans la troisième période.<sup>12</sup>

Par la suite Lepsimandos figure, on l'a dit, avec Kasôlaba, mais sans contexte géographique précis; ainsi dans la liste 4, les deux cités apparaissent après Mykonos et avant Kédreai et Cnide. Quand Kasôlaba est seule, comme dans la liste 5, ce n'est pas plus éclairant - entre Notion et Kebren - ce qui explique l'incertitude des éditeurs dans la position proposée de Kasôlaba (et peut-être indirectement, le peu d'attention accordé au lien entre Lepsimandos et Kasôlaba). L'élément le plus sûr de cette première série de document reste la position de Lepsimandos dans la liste 2 entre le Golfe Latmique et la zone Amynanda-Syangela, ce qui laisse ouvertes plusieurs possibilités.

Après la liste 8, il n'y a plus que Lepsimandos qui paie, avec constance d'ailleurs, jusqu'en 410 (liste 9 (= 266), III, 17; liste 10 (= 267), III, 28; liste 11 (= 268), IV, 28; liste 12 (= 269), V, 2; liste 13 (= 270), IV, 35; liste 14 (= 271), I, 83; liste 15 (= 272), II, 77; A9 (= 71); A13). La position géographique déjà constatée en 2, entre le Latmos et Syangela, se confirme en 9 (Lepsimandos, Amyzon, Parpariotai, Syangela et Amynanda), en 10 où on note le voisinage de Bargylia, Naxos près d'Amyzon, Syangela, en 11 (Amynanda, Karyanda, Latmos, Amyzon), en 13 (Bargylia, Mylasa, Pynos, Karyanda, Madnasa), en 14 (Chalketor, Tymnes)<sup>13</sup> et en 15, où cependant l'importance des restitutions affaiblit la démonstration. Les Lepsimandiens se retrouvent à côté de Chalketor en A9.

Les positions ne sont plus aléatoires désormais, mais dessinent un environnement précis: Lepsimandos se retrouve clairement entre une zone allant du Latmos à Mylasa et Bargylia et une autre autour de Syangela, Amynanda et des communautés voisines, au nord du Golfe Céramique. Si l'on reporte ces indications sur une carte, on est amené à envisager un lieu dans la partie sud du Golfe d'Iasos. Une dernière remarque va en ce sens, le lien étroit qui apparaît avec Karyanda et Madnasa: en 11 (IV, 26-28), on a Amynanda, Karyanda, Lepsimandos, en 12 (V, 2-4) et en 13 (IV, 35-37) Lepsimandos, Karyanda, Madnasa.

La discussion sur les positions de Karyanda et de Madnasa, qui sont voisines, n'est pas entièrement réglée mais l'analyse la plus solide est celle de Bean et Cook.<sup>14</sup> Selon eux, Madnasa est probablement à Göl au nord-ouest d'Halicarnasse et non pas plus à l'ouest près

<sup>12</sup> On peut proposer une autre hypothèse, qui s'adapterait au fait que Lepsimandos est une île et Kasôlaba une cité sur le continent face à elle. Quand Lepsimandos paie seule, elle paie toujours 1 000 drachmes, quand elle paie avec Kasôlaba, elle paie toujours 1 500 drachmes: cela pourrait vouloir dire que Lepsimandos a une Pérée, qui paie 500 drachmes, et qui suit le destin de Kasôlaba au territoire probablement contigu.

<sup>13</sup> Tymnès et les Καρχῆς ὧν Τύμνης ἀρχει ne forment qu'une seule entité. Or ces derniers sont mentionnés dans la syntélie carienne en A9 (113-4).

<sup>14</sup> G.E.Bean et J.M.Cook, "The Halicarnassus Peninsula", *ABSA* 52, 1955, p. 155-160.

de Myndos. La découverte du site d'Ouranion près de Kéramos (voir *supra* note 9) apporte un nouvel élément de confirmation. En effet il est clair maintenant que le synoecisme d'Halicarnasse, décrit par Pline (*NH* V, 107),<sup>15</sup> n'a rien à voir avec le synoecisme lélége de Mausole et concerne bien une décision d'Alexandre. Il faut penser à un ensemble territorial homogène, qui se situe, puisque Ouranion en fait partie, à l'est et au nord d'Halicarnasse, pour joindre, comme le dit Pline, le Golfe d'Iasos et le Golfe Céramique. Pédasas et Madnasa appartiennent aussi au même groupe, et comme l'identification de Pedasa à Gökcelser au Nord d'Halicarnasse ne semble guère faire de doute,<sup>16</sup> Madnasa ne peut être que voisine de Pédasas. Göl convient parfaitement, un site plus à l'ouest rend le synoecisme moins logique politiquement et militairement.

En ce cas se pose le problème de Karyanda qui est un site au moins en partie insulaire selon le Ps.-Scylax 99: Καρύανδα νῆσος καὶ πόλις καὶ λιμὴν. Bean et Cook pensent plutôt à l'île de Konel Adası tout près de Göl mais n'excluent pas totalement une autre île qui contient des vestiges antiques, Salih Adası. Leur carte (où Karyanda est placé sur les deux îles !!) témoigne de leur indécision. La question est d'autant plus intéressante que Lepsimandos, qui semble voisine de Karyanda, est aussi une île. Pline, décrivant les îles de Carie (*NH*, V, 134), cite en effet *Lampsas*, *Aemyndus*, corrigé par Kiepert en *Lampsimandus*. Si Karyanda n'occupe, ce qui semble logique, qu'une seule des îles en question, de préférence Konel Adası, existe-t-il dans la tradition un nom antique pour l'autre, celle de Salih Adası?

Depuis Kiepert il est admis que, en se fondant sur le nom moderne de Tarandos, cette île pouvait être dans l'Antiquité Taramptos, lieu connu par une inscription d'Halicarnasse de la fin du IV<sup>e</sup> siècle<sup>17</sup> et restitué dans un passage de la liste A9 (I 115). Bean et Cook (*op.cit.*, note 14 p. 159) avaient déjà exprimé de sérieuses réserves sur la certitude de cette identification. En effet Taramptos est, dans cette inscription, intégrée à l'évidence à la cité d'Halicarnasse. En outre la présence (possible et peut-être probable) de Taramptos en A9 ne se situe pas dans un cadre ordinaire; il s'agit en effet d'une syntélie, donc de communautés voisines, dont fait partie Ouranion et peut-être Amynanda et Syangela. Cela veut dire d'une façon certaine que cette syntélie concerne des cités qui sont géographiquement homogènes, à l'est d'Halicarnasse, le long du Golfe Céramique. Taramptos est probablement un des sites dans ce cadre les plus proches d'Halicarnasse, ce qui explique son intégration dans la cité à une date postérieure. Il semble donc exclu que Taramptos puisse être à Salih Adası, trop loin du territoire de la cité. Cette dernière île se retrouve en réalité vierge pour l'instant de nom antique, mais sa position, près de Karyanda et entre Bargylia et Théangela, en fait un

<sup>15</sup> *Sex oppida contributa ei sunt a Magno Alexandro, Theangela, Side, Medmassa, Uranium, Pedasum, Telmisum; habitatur inter duos sinus, Ceramicum et Iasium.*

<sup>16</sup> S.Hornblower, *Mausolus*, Oxford, 1982, p. 92.

<sup>17</sup> *SIG* I<sup>3</sup>, 1044, 18; *BMC*, IV, 896.

site idéalement placé pour correspondre aux indications apportées par les listes des tributs attiques.

Où a-t-on situé jusqu'à présent Lepsimandos? Le problème n'a guère été soulevé. Les éditeurs des *ATL* reprennent l'idée de Kiepert qui plaçait Lepsimandos dans la petite île de Kalolimnos, au large de Myndos et à l'est de l'île de Léros. La justification principale de ce choix est le passage de Pline sur les îles cariennes, déjà évoqué plus haut: *in Ceramico autem sinu Priaponesos, Hipponesos, Pserima, Lampsas, Aemyndos, Passala, Crusa, Pyrrhaeciusa, Sepiusa, Melano paulumque a continente distans quae vocata est Cinaedopolis*. L'interprétation de ce passage est presque impossible car trop de toponymes nous sont inconnus et le texte probablement corrompu. Le moins incertain est la localisation de Pserima, toponyme conservé dans le nom moderne de Psérimos, petite île au nord de Cos. Comme Passala est identifié, avec beaucoup d'incertitude, au port de Mylasa,<sup>18</sup> Lepsimandus / Lampsimandus peut être située sur une île entre ces deux points. Le choix s'est porté sur Kalolimnos, où cependant nulle part il n'est fait mention de la présence de vestiges antiques significatifs. Cette identification n'est en réalité qu'une simple hypothèse et si l'on veut conserver la même "piste" du texte de Pline, toute île entre Psérima et le Golfe d'Iasos correspond à ces critères, dont Salih Adası. A condition toutefois que Passala dans le texte de Pline soit le port de Mylasa, ce qui est loin d'être certain.

L'autre argument de vraisemblance géographique s'est fondée sur la ressemblance entre le nom de Lepsimandos et celui de Lepsia, dème milésien dont l'île de Lipso a conservé le nom.<sup>19</sup> Il témoigne cependant plus de l'existence d'une racine carienne commune que d'un environnement géographique précis. Il existe à Lepsia un culte d'Apollon (peut-être nommé Λεψιεύς ou Λέψιος) mais le culte de Zeus Λεψυνος n'est pas d'origine milésienne, contrairement à ce que semblait penser A.Laumonier;<sup>20</sup> il est chez lui à Euromos où il est honoré de manière importante et est introduit à Milet de l'extérieur comme un dieu carien au même titre que Zeus Labraundeus.<sup>21</sup> On doit en tirer l'idée que la similitude qui semble apparaître est liée à un fait régional qui a peu de chances d'être strictement milésien et qui conduit à des secteurs géographiques plus au sud. Rien ne permet donc d'assurer avec conviction que Lepsimandos est à Kalolimnos plutôt que dans une autre île du golfe d'Iasos, comme Salih Adası.

Il reste un point non négligeable, la position de Kasôlaba, qu'il faut faire entrer en ligne de compte dans le débat.

<sup>18</sup> *ATL* I 506, 513 (Étienne de Byz. s.v. Πάσσαλα Μυλασέων ἐπίγειον).

<sup>19</sup> Sur Lepsia lire M.Piérart, "Athènes et Milet. II. L'organisation du territoire" *MH* 42, 1985, p. 276-278.

<sup>20</sup> A.Laumonier, *Cultes indigènes en Carie*, Paris, 1956, p. 550-551.

<sup>21</sup> Voir L.Robert, *BE* 79, 452.

## II. - La position de Kasôlaba

On ne peut rien tirer géographiquement de la mention d'Hésychios s.v. Κασωλάβα: οἱ μὲν πόλις οἱ δὲ κώμη. Αἰσχύλος Ἱερείας. Par contre la référence à Eschyle confirme bien chronologiquement les données des listes. Kasôlaba est probablement une communauté à part entière et ce n'est que plus tard, peut-être à l'époque hellénistique, qu'elle a perdu son autonomie et qu'elle a dû être, temporairement ou non, intégrée dans une cité voisine, d'où la discussion rapportée dans Hésychios pour savoir s'il s'agit d'une *polis* ou d'une *kômè*. Nous savons donc jusque-là très peu de choses sur l'histoire et la position géographique de Kasôlaba. Deux inscriptions du musée de Milas récemment publiées par W.Blümel apportent des renseignements importants.<sup>22</sup>

Daté du règne de Artaxerxès III et de la satrapie de Mausole, l'un des textes, provenant du village de Sekköy au nord de Kéramos, décrit une opération foncière qui concerne les Mylasiens, Zeus Οσογῶλλις, autre nom d'Osogôa, divinité principale de Mylasa, et les Kindyens. Les Kindyens concèdent au Zeus de Mylasa l'appropriation d'un domaine qu'ils bornent de manière officielle et c'est pour garantir cette opération, d'un point de vue politique et religieux, que sont conviés les délégués de ce qui doit être le *koinon* des Cariens, représentants des cités de toute une partie de la Carie, dont la liste est complétée par un autre texte. Il fait peu de doute que l'affaire marque une augmentation du pouvoir de Mylasa sur la région de Kindya et le sanctuaire d'Artémis, qui se manifestera à l'époque hellénistique par l'absorption de Kindya par Mylasa.<sup>23</sup>

L'ordre de classement des cités dans ces textes obéit à des séquences en partie ordonnées, comme cela a été par ailleurs constaté.<sup>24</sup> Il est donc intéressant de noter que les premiers représentants mentionnés sont ceux des Κασωλαβεῖς. Peut-on essayer d'approcher la position géographique de Kasôlaba à travers cette inscription? L'ordre de la liste des représentants donne après les Κασωλαβεῖς, Κυβλισσεῖς (= Hyblissos), une cité dont le nom est perdu, Κιλδαρεῖς, Ιασεῖς, Συναγγελεῖς, Ἀλικαρνασσεῖς, ...]οι, Κάύνιοι, Πλαδασιῆται. On constate que, Caunos mise à part, les cités mentionnées sont assez proches les unes des autres. Hyblissos, dont l'emplacement n'est pas connu, apparaît à côté d'Ouranion et de Kildara dans les listes de tributs attique (liste 4, V, 26), ce qui est conforme à l'inscription de Sekköy. Il y a donc toutes raisons de penser que nous sommes devant les cités de la région d'Iasos à Halicarnasse et Pladasa. Pourquoi commencer la liste avec elles? L'explication la plus simple et la plus logique est de penser à un lien avec l'objet de l'inscription, la transaction foncière entre Kindya et Mylasa, qui a lieu sur le territoire de Kindya. On constate que Kindya et Mylasa ne figurent pas dans la liste des envoyés qui sont seulement les garants de l'intangibilité de l'opération. Or les cités mentionnées sont les plus proches des deux cités protagonistes; la chose est certaine pour Kildara, Iasos,

<sup>22</sup> W.Blümel, "Zwei neue Inschriften aus Mylasa aus der Zeit des Maussolos", *EA* 16, 1990, p. 29-43.

<sup>23</sup> Des indices numismatiques: G. Le Rider, "Antiochos II à Mylasa", *BCH* 114, 1990, p. 550.

<sup>24</sup> Voir l'article collectif sur Ouranion *supra* note 9.



Syangela, elle est probable, on l'a vu, pour Hyblissos. En conséquence il faut admettre que Kasôlaba est proche de Kindya, et peut-être est-ce la cité la plus proche du lieu de la transaction, ce qui expliquerait sa mention initiale que l'importance modeste de la cité ne justifie pas autrement. L'ordre choisi sur la pierre est une sorte d'ensemble concentrique autour d'un centre qui est Kindya: d'abord des cités voisines, Kasôlaba, Hyblissos, ..., Kildara, Iasos puis la liste descend vers le sud, Syangela, Halicarnasse. La cité après Halicarnasse est constituée d'environ sept lettres dont ne sont conservées que les deux lettres finales ]οι. W.Blümel pense aux Κνίδι]οι, dont l'appartenance à une organisation du type d'un *koinon* carien est cependant douteuse. L'ordre du texte et la logique politique que l'on y retrouve doit faire préférer Μύνδι]οι. En descendant vers le sud de la Carie, on s'attend à trouver une ville voisine d'Halicarnasse, comme Syangela. Or précisément, l'on sait par Strabon (XIII, 611) que Mausole a transformé profondément le pays lélége en décidant un synoecisme qui fait d'Halicarnasse la cité principale de toute la région, ne laissant seulement subsister à côté d'elle que Syangela et Myndos. L'inscription de Sekköy, qui ne mentionne nulle part par exemple des villes léléges comme Pédasa ou Madnasa, serait le parfait témoin de cette situation en énumérant pour le sud-ouest de la Carie Syangela, Halicarnasse et Myndos. Ensuite vient Caunos qui, isolée géographiquement, est située d'une manière un peu arbitraire, puis Pladasa dont le lien avec l'ensemble ne peut être clairement éclairci puisque le texte est interrompu.

Un dernier point mérite d'être noté: la mention de Kasôlaba à côté d'Halicarnasse et de Syangela montre au moins d'une façon sûre que Kasôlaba ne peut être placée dans le pays lélége, à l'ouest d'Halicarnasse, puisque dans ce cas la cité aurait été absorbée dans le synoecisme d'Halicarnasse. Si Kasôlaba n'est pas dans la péninsule de Myndos, cela interdit presque sûrement une situation de Lepsimandos en face de cette péninsule, comme ce serait le cas à Kalolimnos, car le voisinage systématique des listes des tributs attiques n'aurait plus de sens. Kasôlaba est bien au nord ou l'est d'Halicarnasse, près d'une île qui est Lepsimandos.

Si nous essayons de reporter sur une carte l'ensemble de ces remarques concernant Lepsimandos et Kasôlaba, il apparaît que l'île de Salih Adası étant la meilleure localisation possible pour Lepsimandos, elle se trouve précisément en face de la région de Kindya, près de laquelle nous devons situer Kasôlaba. Le voisinage qui existe dans les listes de tributs attiques ne peut s'expliquer que par ces localisations qui sont le résultat de l'examen de sources documentaires différentes. L'île contient des vestiges antiques non négligeables, remontant au moins à l'époque classique, avec en particulier une fortification au sommet d'une colline.<sup>25</sup> Mais une exploration systématique n'a jamais eu lieu. C'est la même chose sur le continent en face. Il existe des sites antiques qui ont été brièvement mentionnés par certains voyageurs, mais la région entre Kindya, Syangela et Ouranion n'a jamais été

<sup>25</sup> G.E.Bean, J.M.Cook, *ABSA* 52, 1955, p. 132.

sérieusement étudiée depuis les voyages autrichiens de Hula et Szanto en 1894.<sup>26</sup> On peut noter à travers les publications deux secteurs intéressants. Sur la côte même, le site de Siralik, où Kiepert plaçait Karyanda et les éditeurs des *ATL* Ouranion, ce qu'il faut maintenant abandonner. Un peu au nord Güvercinlik semble avoir connu une présence antique. Mais, plus important peut-être, à l'intérieur, à trois ou quatre kilomètres de Güvercinlik et de la côte, se trouve le village de Kemer, seulement visité par Hula et Szanto qui y ont copié des inscriptions tardives et pensaient à l'existence d'un site antique. A mi-chemin de la côte (et de l'accès à Salih Adası) et du site de Kindya (à Sigirtmaç Kalesi), Kemer et ses environs fournissent un très bon candidat pour Kasôlaba qui, en cet emplacement, a certainement été absorbée, comme sa voisine Kindya, par Mylasa ou Bargylia. Il est frappant de constater que dans le secteur qui correspondrait le mieux aux indications "approchées" des listes antiques, il existe des sites archéologiques qui correspondent presque certainement à des communautés. Il reste à de futures explorations sur le terrain, si utiles pour la Carie, à essayer de confirmer - ou d'infirmer - ces hypothèses et à passer ainsi d'une géographie "relative" à une géographie "absolue".

Bordeaux

Raymond Descat



<sup>26</sup> E.Hula, E.Szanto, "Bericht über eine Reise in Karien", *SAWW* (Phil.Hist.Kl.) 132, 1895, p. 27.